

Coordination internationale pour la Décennie

Rapport Mi-Parcours

Nom de l'organisation : Coordination Internationale pour la Décennie de la Promotion d'une Culture de Paix et de Non-Violence au profit des enfants du monde (2001-2010).

Nom de la personne responsable : Christian Renoux (Président)

Adresse : 148, rue du Faubourg Saint-Denis, F-75010 Paris

Téléphone : +33 (0)1 40 36 06 60

Fax : +33 (0)1 40 51 70 02

e-mail : secretariat@nvpdecade.org

Site web: www.nvpdecade.org

ACTIONS REALISEES AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE PAIX

I. ACTIONS REALISEES

1. Les objectifs

Les objectifs principaux de la Coordination sont :

- Promouvoir la Décennie internationale de la culture de la non-violence et de la paix.
- coordonner l'action de ses membres, dans ce domaine, par la mise en commun des informations et des ressources, le partage d'expériences et la concertation, en particulier sur l'éducation à la non-violence et à la paix.
- appuyer la création de nouvelles coordinations nationales, pour contribuer à la notoriété de la Décennie dans un maximum de pays.
- représenter au plan international ses coordinations membres, auprès des institutions internationales, tout comme auprès des médias.
- prendre en charge la coordination d'actions ou de campagnes menées au niveau international sur le thème de la Décennie, actions que pourraient relayer efficacement les coordinations nationales qui ne peuvent les assumer seules pour le moment, et constituer un appui pour les actions et campagnes de solidarité internationale sur les questions de non-violence et de paix.

2. les bénéficiaires

Les bénéficiaires de la Coordination internationale pour la Décennie sont principalement ses membres. Ils sont au nombre de seize et se divisent en ces catégories :

- Coordinations nationales :
 - Comitato Italiano per il Decennio

- Coordination française pour la Décennie
- Österreichisches Netzwerk für Frieden und Gewaltfreiheit
- Platform voor een Cultuur van Vrede en Geweldloosheid
- Associations internationales membres actifs:
 - Caritas Internationalis
 - FiACAT (Fédération internationale des ACAT, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)
 - Franciscains International
 - Friends World Committee for Consultation (Quakers)
 - International Fellowship of Reconciliation (IFOR)
 - Pax Christi International
 - Pax Romana / MIIC
 - Réseau Foi, Culture et Education (Afrique Centrale)
 - Women's International League for Freedom and Peace (WILFP)
- Associations internationales membres observateurs
 - Le Conseil Oecuménique des Eglises (COE)
 - Le Conseil Pontifical Justice et Paix
 - Servicio Paz y Justicia en America Latina (SERPAJ)

Toutes les associations nationales des coordinations nationales et des associations internationales – plusieurs centaines en tout- sont également les bénéficiaires de l'action de la Coordination internationale.

3. La localisation des activités

La Coordination internationale pour la Décennie a mis en place un certain nombre d'activités diverses et les localisations sont donc tout aussi diverses. Ces activités ont été :

- participation à diverses initiatives :
 - En 2003, Vincent Pasquini, alors en charge du Secrétariat, a donné une conférence en Italie, sur le thème de la Décennie internationale, à la demande de la coordination italienne.
 - Du 12 au 15 novembre 2003, la Coordination internationale pour la Décennie a participé au Forum Social Européen à Paris. Elle a mis en œuvre deux ateliers sur la Décennie internationale, tenus par Jeanne-Henriette Louis et Christian Renoux (membres du Conseil d'administration).
 - En juin 2004, la Coordination internationale a participé au Premier Salon des Initiatives de Paix. Elle y a tenu un stand et y a organisé une conférence sur la Décennie internationale avec comme orateurs Christian Renoux et Patrick Edou (membres du Conseil d'administration).
 - En janvier 2006, la Coordination internationale a co-organisé, lors du Forum Social Mondial de Porto Alegre, un atelier sur le thème « solutions non-violentes dans les pays en conflit ».
 - La Coordination internationale a pour projet d'organiser une Conférence internationale sur le thème de la Décennie à l'occasion du deuxième Salon des Initiatives de Paix en juin 2006.
- diverses créations
 - La Coordination internationale a créé un site Internet multilingue (anglais, français, italien, allemand, espagnol), disponible à cette adresse : www.nvpdecade.org
 - Elle a aussi créé un bulletel qui sort tous les trois mois et rassemble les différentes informations sur la Coordination en elle-même et sur ses membres. On peut demander à y être abonné à cette adresse : secretariat@nvpdecade.org

- La Coordination internationale a créé en 2003 un Comité de Parrainage. Il compte pour l'instant sept membres : Anwarul K. Chowdhury (Secrétaire général adjoint et Haut représentant de l'ONU), Dalaï Lama (Prix Nobel de la Paix), Hildegard Goss-Mayr (Prix Nobel de la Paix), Mairead Maguire (Prix Nobel de la Paix), Adolfo Pérez Esquivel (Prix Nobel de la Paix), Joseph Roblat (Prix Nobel de la Paix), Desmond Tutu (Prix Nobel de la Paix).
- Trois Commissions de travail ont été créées : Document juridique, Education et Artistique
- La Coordination internationale a élaboré un document ayant pour but de donner des indications aux associations qui souhaitent créer une coordination nationale dans leur pays. Il est disponible à cette adresse : secretariat@nvpdecade.org

4. Les ressources affectées

Des ressources humaines et financières ont été affectées à ces divers projets.

- ressources humaines :

- Une personne en charge du secrétariat et du travail administratif
- Deux bénévoles, intervenant sur des missions ponctuelles
- Un bénévole qui a réalisé le Site Internet
- Tous les membres du Conseil d'administration qui sont membres des Commissions et se réunissent non seulement en commissions mais aussi en Conseil d'administration trois fois par an.

- ressources financières

- La personne en charge du secrétariat est indemnisée en tant que stagiaire à hauteur de 250 euros par mois.
- Un budget est affecté à tout ce qui est besoin en matériel de toutes sortes
- La Conférence internationale de juin 2006 demandera un gros budget. Les demandes de financement sont en cours, notamment à la Mairie de Paris.

5. Les résultats

Ces diverses actions ont mené à plusieurs résultats :

- une plus grande visibilité

- Le site Internet, en cinq langues, né en 2004, et le bulletel ont permis à la Coordination internationale de se faire connaître du grand public et d'autres associations
- La participation aux Forum Social Européen, au Forum Social Mondial de Porto Alegre en janvier 2005 et au Salon International des Initiatives de Paix à Paris en juin 2004 a permis à la Coordination Internationale de se faire reconnaître par des associations et des individus à un niveau international

- des avancées concrètes dans le travail des commissions

- La Commission Document Juridique élabore un texte énonçant le droit pour tous à une éducation à la non-violence et à la paix.
- La Commission artistique est en train de contacter divers artistes pour réaliser un CD sur la paix destiné aux jeunes du monde entier.

- un élargissement de la Coordination internationale

La Coordination internationale a été créée en juin 2003. Depuis elle n'a cessé de chercher à s'élargir en invitant toujours plus d'associations internationales à la rejoindre et des coordinations nationales à se créer.

II. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées par la Coordination internationale pour la Décennie durant ses deux ans d'existence ont été de plusieurs ordres :

- difficultés matérielles

Les sources de revenus de la Coordination internationale sont d'une part les cotisations de ses membres, et d'autre part, une subvention de l'association Partage. Ceci conduit à un petit budget qui donc restreint les projets de la Coordination.

Un travail de recherche de financements auprès d'institutions ou de fondations a été commencé.

- difficultés d'organisation

Comme son nom l'indique, la Coordination internationale est internationale, ce qui pose des problèmes d'organisation.

III. DOMAINE PRIVILEGIE

La Coordination internationale a choisi de privilégier l'éducation à la non-violence et à la paix.

Elle a fait ce choix car, pour ses membres, c'est par l'éducation pour tous à une culture de paix et de non-violence que pourra se développer dans le monde entier une culture de paix et de non-violence.

PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

IV. PROGRES REALISES VERS UNE CULTURE DE PAIX

Depuis sa création en juin 2003, la Coordination internationale pour la Décennie a pu voir des signes qui lui faisaient espérer des progrès vers une culture de paix :

- le premier Salon International des Initiatives de paix, auquel la Coordination internationale a participé, a reçu plus de 10 000 visiteurs, et 114 stands y étaient tenus.
- un texte a été voté au Conseil de l'Europe qui préconise l'interdiction des châtiments corporels envers les enfants dans le cercle familial.

V. OBSTACLES PRINCIPAUX

- Culture de violence encore très présente.
- Médiatisation trop faible.
- Absence de moyens financiers et humains suffisant.
- Manque du soutien de l'UNESCO.

VI. MOYENS POUR MESURER LES PROGRES

La Coordination internationale peut mesurer les progrès de ses actions notamment par les statistiques de visite de son site Internet et par le nombre de personnes qui s'inscrivent spontanément pour recevoir le bulletel. Mis à part cela, aucun moyen n'a été mis en place pour mesurer les actions de la Coordination internationale.

PARTENARIATS ET COOPERATION

VII. PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

La Coordination internationale, du fait d'être une coordination, est un élément de partenariat en elle-même.

Cependant, elle cherche aussi à établir des partenariats avec d'autres organisations :

- l'UNESCO : en février 2004, la Coordination internationale a participé à une rencontre de travail avec Aurore Salinas, chargée de la Décennie à l'UNESCO. De plus, la Coordination internationale a fait une demande de statut consultatif auprès de l'UNESCO.

- l'ONU : la Coordination internationale a fait une demande de statut consultatif auprès de l'ONU.

- les institutionnels : à chaque fois qu'elle en a l'occasion la Coordination internationale entre en partenariats avec des institutions. Ainsi, en décembre 2004, la Coordination internationale a participé à une rencontre des Maires pour la Paix au Proche-Orient organisée par le Maire de Lyon.

VIII. SITE WEB DE L'UNESCO

La Coordination internationale connaît le site Internet de l'UNESCO. Elle y est inscrite sous la rubrique « organisations internationales ». Les ressources qu'il offre, notamment les textes des résolutions de l'ONU, sont un grand apport pour le site Internet de la Coordination internationale.

ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE

IX. NOUVEAUX ENGAGEMENTS POUR LES CINQ ANS A VENIR

Pour les cinq années à venir, la Coordination internationale s'engage à :

- Promouvoir l'Education à la paix et à la non-violence.
- Rédiger un texte légal international sur l'éducation à la non-violence et à la paix.
- Promouvoir la Décennie internationale de la culture de la non-violence et de la paix.

X. DOMAINES PRINCIPAUX

- Renforcer une culture de paix par l'éducation
- Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme
- Assurer l'égalité entre hommes et femmes
- Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances.